

DEPARTEMENT DU NORD - COMMUNE DE LOFFRE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 20 MARS 2018 A 18H30

Convocation en date du vendredi 16 mars 2018

Etaient présents

M GOUY ERIC
MME LARIVIERE SYLVIE
M. ANSART JEAN-LUC
MME NAESSENS GHISLAINE
MME PLAISANT RENEE
MME BOULANGER JACQUELINE
M. CARON LAURENT
M. MUNDT BRUNO

Etaient absents excusés :

M. GENGE FREDERIC donne procuration à M. MUNDT
M. FELEDZIAK ALAIN
MME ALIA MARIE-THERESE donne procuration à MME BOULANGER

Etaient absents non excusés :

MME FELEDZIAK PASCALE
MME LECONTE SANDRINE
M. PEDA ERIC

Nombre de conseillers en exercice 14

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de conseillers votants : 10

Un scrutin a eu lieu, M. Bruno MUNDT a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

La séance est ouverte à 19h00 Messieurs Mundt, Caron et Ansart demandent le huis-clos qui est refusé par M. le Maire car le nombre des demandeurs est inférieur au tiers des présents et demande que l'on vérifie le CGCT.

Les deux auditeurs présents partent d'eux même et la question ne se pose plus.

M. le Maire commence la lecture du compte rendu de la réunion du vendredi 02 mars 2018, un différend oppose M. Caron et M. le Maire concernant sa rédaction, M. Caron était secrétaire de séance à cette réunion et reproche de ne pas avoir été contacté pour la rédaction du dit rapport.

M. le Maire lui répond que depuis le 02 mars, il aurait pu prendre attache de la secrétaire pour l'aider à rédiger le compte rendu, d'autant plus que la secrétaire de mairie est absente depuis le 06 mars 2018. M. Caron quitte la salle à 19h15.

Après lecture et quelques modifications sur le compte rendu, celui-ci est approuvé par le Conseil Municipal.

M. le Maire fait ensuite la lecture du compte rendu de la réunion du mercredi 14 mars 2018.

Une réunion extraordinaire avait été demandée en vue de délibérer pour un éventuel recrutement de personnel intérimaire à la Mission Intérim Territoriale en vue du remplacement des agents en arrêt maladie ou accident du travail. Cette réunion avait été ajournée pour le motif suivant : quorum non atteint.

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite à cette réunion sans quorum, celui-ci n'est plus exigé à la réunion suivante selon le CGCT si l'ordre du jour est le même qu'à la réunion précédente.

La réunion du jour porte donc sur le même point, à savoir recrutement de personnel intérimaire en faisant appel au CDG (Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale). Sachant que l'assurance prend en charge les salaires et indemnités de ces remplacements lorsqu'il s'agit d'un arrêt ayant pour cause un accident du travail, une maladie reconnue professionnelle et longue maladie. Il y a actuellement, à la mairie de Loffre, deux personnes en arrêt accident de travail pour une durée non définie au jour de la réunion.

Le Conseil Municipal délibère favorablement et à l'unanimité pour la constitution d'un dossier de demande de personnel intérimaire auprès du CDG.

La séance est clôturée à 20h15.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**DU MARDI 20 MARS 2018**

MEMBRES PRÉSENTS	SIGNATURES
ERIC GOUY	
ALAIN FELEDZIAK	ABSENT EXCUSÉ
FREDERIC GENGE	ABSENT EXCUSÉ- DONNE POUVOIR A M. BRUNO MUNDT
SYLVIE LARIVIERE	
BRUNO MUNDT	
JEAN-LUC ANSART	
PEDA ERIC	ABSENT NON EXCUSÉ
GHISLAINE NAESSENS	
LAURENT CARON	
RENEE PLAISANT	
MARIE THERESE ALIA	ABSENTE EXCUSÉE- DONNE POUVOIR A MME JACQUELINE BOULANGER
SANDRINE LECONTE	ABSENTE NON EXCUSÉE
JACQUELINE BOULANGER	
PASCALE FELEDZIAK	ABSENTE NON EXCUSÉE